

**DÉCISION DEC_2025_096****SCS - LA BELLE HISTOIRE - représentation théâtrale sur la santé mentale**

Le Maire de la Ville de Hem,

Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération DEL/2020/DG/4 du Conseil Municipal de Hem en date du 23 mai 2020, portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire,

Considérant qu'il y a lieu de passer une convention avec la Compagnie La Belle Histoire portant sur la réalisation d'une intervention théâtrale de sensibilisation sur la thématique de la santé mentale, organisée à Hem,

DECIDE

ARTICLE 1 : de passer avec La Compagnie La Belle Histoire, sise au 36, rue Louis Faure -59000 LILLE, une convention portant sur la réalisation d'une intervention théâtrale de sensibilisation sur la thématique de la santé mentale, organisée à Hem.

ARTICLE 2 : La prestation consistera à assurer une prestation théâtrale suivie d'un débat avec le public, le mercredi 22 octobre 2025 (après-midi), au théâtre de l'Aventure.

La prestation sera précédée d'une réunion préparatoire 15 jours à 1 mois avant l'intervention.

En cas de crise sanitaire entraînant des mesures de restriction ayant un impact sur les interventions, la Ville pourra annuler l'action prévue. Celle-ci ne sera pas facturée.

Les dates et horaires sont susceptibles d'être modifiés exceptionnellement après consultation de la Compagnie La Belle Histoire.

ARTICLE 3 : L'organisateur s'engage à payer la prestation 2025, sur présentation d'une facture établie par le prestataire, comme suit :

- 1 480 euros TTC après service effectué.

ARTICLE 4 : Les dépenses seront imputées sur les crédits ouverts au budget de l'exercice en cours.

ARTICLE 5 : Ampliation de la présente décision sera adressée pour attribution à Monsieur le Préfet du Nord et à Monsieur le Receveur Percepteur de Villeneuve d'Ascq.